Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_01-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 13 janvier 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL –- Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH –- Madame Valérie LE BIHAN.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Eric DELANOE à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Gaël GIRARD à Madame Hélène JUGEAU.

DELIB2026-01
OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Valérie LE BIHAN se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Valérie LE BIHAN.

Fait et délibéré à Bangor
Le 13 janvier 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR
MORBIHAN